

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Bulletin de la Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée |
| Herausgeber: | Centre de linguistique appliquée de l'Université de Neuchâtel |
| Band: | - (1966) |
| Heft: | 1 |
| Artikel: | Les cours d'anglais au laboratoire de langues de l'Université de Neuchâtel |
| Autor: | Matthey, François |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-977759 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les cours d'anglais au laboratoire de langues

de l'Université de Neuchâtel

Les cours actuels d'anglais au laboratoire de langues sont destinés tout d'abord aux étudiants qui viennent d'entrer à l'université. Ils ont été créés au profit des candidats au brevet pour l'enseignement secondaire inférieur (BESI), mais ils ne sont pas fermés aux autres étudiants et, très rapidement, l'intérêt des futurs licenciés pour ces exercices pratiques s'est également manifesté. Quoi qu'il en soit, le cours s'adresse à un public assez homogène, puisque tous ces jeunes gens viennent d'obtenir un baccalauréat ou un certificat de maturité fédérale au terme de leurs études gymnasiales. Ils ont donc tous un bagage de connaissances encore très générales : solide étude de la grammaire essentielle, capacité de comprendre un texte écrit de difficulté littéraire moyenne, aptitude à s'exprimer par écrit en un anglais simple. Sur le plan de l'expression orale et de la compréhension du langage parlé, les talents sont plus divers; certains de ces jeunes étudiants ont déjà mis à profit leurs vacances estivales pour séjourner en Grande-Bretagne, mais c'est le cas du petit nombre. On constate donc que, s'ils lisent parfois fort joliment, ils ont de la langue une connaissance avant tout livresque, pour des raisons très diverses, mais où apparaissent comme primordiaux le problème du nombre des heures hebdomadaires consacrées à l'apprentissage des langues vivantes, et celui des effectifs élevés dans les classes. L'étudiant est capable de comprendre tant bien que mal son professeur, toujours prêt, lui, à adapter son élocution au degré d'incompréhension de ses élèves; il est apte à s'exprimer en cas de besoin, mais avec beaucoup d'hésitation, et, très souvent, sans maîtriser les problèmes de prononciation, d'accentuation et d'intonation, pourtant essentiels lorsqu'on veut échanger des idées, ou simplement quelques propos dans une langue étrangère.

Le but de nos exercices en laboratoire est donc de remédier à ce déficit, en donnant à l'étudiant l'occasion de réactiver ses connaissances, en l'obligeant à écouter et à articuler, à substituer à la réflexion trop paralysante des réactions immédiates, automatiques, à s'habituer au rythme naturel du langage. La bande enregistrée restitue

à son oreille la langue étrangère sous une forme toujours identique, à une vitesse d'élocution qui, sans être excessive, ne fait aucune concession aux réactions d'incompréhension de l'élève. S'il n'a pas compris, il peut arrêter l'appareil, revenir en arrière, et entendre la phrase à nouveau; mais, ce qui est très important, celle-ci aura conservé son caractère intégralement.

Il s'agissait dès lors de créer des exercices simples au cours desquels l'étudiant mettrait en pratique ce qu'il savait déjà. On est très étonné de constater à l'usage qu'une structure aussi commune que la forme interrogative, ou négative, cause encore et toujours quelques difficultés imprévues, lorsqu'il s'agit de l'exprimer rapidement, sur commande, tout en respectant l'articulation correcte des sons, l'accentuation normale et l'intonation naturelle au dialogue.

Nos efforts ont donc porté en tout premier lieu sur l'acquisition d'une prononciation sûre : cours de phonétique, et d'une automatisation aussi poussée que possible des mécanismes morphologiques et syntaxiques : cours de syntaxe pratique.

Nous disposons actuellement de vingt bandes d'exercices de phonétique et de dix-huit bandes d'exercices de syntaxe. Chaque bande correspond à un déroulement ininterrompu de vingt minutes environ, ce qui doit permettre à l'étudiant, dans la limite d'une séance de quarante-cinq minutes, de travailler à son rythme personnel. Il doit se sentir libre de s'arrêter, avoir la possibilité de s'écouter, et par là d'apprendre à se juger. Cette critique l'amènera à se corriger, donc à effacer certaines parties de son travail pour y enregistrer un énoncé plus satisfaisant, le plus proche possible du modèle proposé.

En phonétique, nous avons à disposition des exercices sur les voyelles simples, les diphtongues et triphongues, les consonnes, les formes faibles, les liaisons, l'intonation (déclaration, interrogation), la place de l'accent, et quelques essais de dictées phonétiques. De plus, des tests de discrimination auditive ont été élaborés et se trouvent en cours d'expérimentation.

En syntaxe, nous avons repris des éléments tels que la négation, l'interrogation, les formes contractées, la relance interrogative "n'est-ce pas?", la place de l'adverbe, les réponses brèves, la traduction de "moi aussi", "toi non plus", pour nous aventurer en des

domaines plus complexes : la possession, l'usage des temps de l'indicatif, la voix passive, les subordonnées infinitives,

Ce n'est là qu'une première étape, naturellement. En phonétique aussi bien qu'en syntaxe, bien des sujets restent à explorer. Mais nous avons choisi un certain nombre de problèmes caractéristiques, afin de nous créer un tableau aussi complet que possible des difficultés que le créateur de bandes doit résoudre, pour un public donné. Si une bande traitant d'un son particulier est relativement simple à composer, celles qui touchent à l'intonation de la phrase se révèlent beaucoup plus difficiles à réussir, ne serait-ce que parce que l'intonation dépend étroitement d'une appréciation subjective de la situation. De même les structures fondamentales négative ou interrogative permettent d'aboutir à des exercices relativement satisfaisants; celles, beaucoup plus complexes, qui touchent au domaine de la subordination, par exemple, sont loin de se prêter aisément au traitement purement oral, en raison de la longueur des éléments qu'on est amené à proposer. Il faut donc considérer les séries existantes comme un essai que les cours nous permettent d'expérimenter et de juger; nous sommes loin d'être aveugles, ou plutôt sourds, aux défauts de certains de nos exercices et à la qualité encore inégale de quelques-uns de nos enregistrements.

Dans l'état actuel de nos expériences, nous avons constaté que la vitesse de travail n'est pas forcément un gage de progrès. Ce n'est pas parce qu'un étudiant a parcouru tout le cycle des exercices qu'il a tiré le plus de profit du cours, mais plutôt par l'attention qu'il aura portée à développer son aptitude à l'auto-correction. On ne devrait abandonner une bande pour passer à l'étude de la suivante que lorsqu'on a réussi à enregistrer les exercices sans échec dans une proportion de 80 à 90 % des questions proposées. Cela exige de la part de l'étudiant sens critique, honnêteté vis-à-vis de soi-même, patience et humilité. La fréquence hebdomadaire des heures de laboratoire est un autre facteur déterminant dans la progression de l'étudiant; deux heures de laboratoire, si elles sont réparties au long de la semaine, apporteront plus de profit à l'élève que l'apparente relation qui va du simple au double.

Le fait que l'étudiant peut travailler à son rythme personnel, grâce au stock de bandes à disposition, devrait l'aider à renoncer à l'esprit de compétition qui le pousse à vouloir "dévorer" les bandes pour ne pas se laisser distancer par des camarades plus doués. Le travail individualisé que permet le laboratoire de langues est assez nouveau dans notre tradition scolaire. Des étudiants de formations et surtout d'aptitudes différentes se trouvent réunis dans une même salle, mais chacun peut travailler intensément pendant une leçon entière, au niveau de connaissance qui lui convient, sans gêner ses voisins, sans avoir l'impression de freiner le rythme de progression de la classe, ou, au contraire d'être retardé par ses condisciples moins doués. Il y a là un élément de motivation qui nous a frappé comme très positif dans ce genre d'étude.

Ces qualités, nous les avons retrouvées au cours d'une expérience réalisée au niveau des débuts de l'anglais. Il s'agissait de faire acquérir des notions élémentaires aux hellénistes de la classe supérieure du Gymnase. Ces grands élèves disposaient de deux trimestres, à raison de trois heures par semaine, pour s'initier aux rudiments de l'anglais. Il nous a paru intéressant de consacrer une heure hebdomadaire au travail en laboratoire, afin de fixer par des exercices oraux de répétition la progression nécessairement très rapide d'un cours donné dans ces conditions.

L'autre aspect de cette expérience consistait à fonder notre travail sur le manuel utilisé à l'école secondaire (P.M. Richard et W. Hall, Anglais, seconde langue, classe de 4e, Hachette), afin de reconnaître comment ce livre pourrait être complété par des exercices phonétiques et structuraux, des révisions sous formes de schémas questions-réponses, de dictées, de tests de discrimination, etc. Les dix-huit premières leçons du livre (21 bandes) ont ainsi fait l'objet d'une leçon par semaine. Si nous ne sommes pas allé au-delà, cela tient à la durée du cours. Le travail en classe, vu la dotation en heures, avançait plus rapidement. Cela ne nous a pas patu être un défaut; les exercices en laboratoire sont devenus, au contraire, une répétition différenciée fort salutaire. Quant aux résultats, il est, bien sûr, impossible de les chiffrer. On peut affirmer, toutefois, que sur le plan de l'audition comme sur celui de la phonation, ce groupe d'élèves a accompli

de remarquables progrès. De plus, il a pris grand plaisir à ce genre de travail.

Une nouvelle expérience va être entreprise dès l'automne 1966. Elle nous permettra, espérons-le, de compléter nos informations, et de poursuivre l'élaboration d'un matériel adapté au reste du manuel.

Il nous semble aujourd'hui être arrivé au terme d'une première étape, où il est bon de s'arrêter et de réfléchir au travail accompli, pour le reprendre, l'améliorer, et repartir vers une nouvelle extension de notre matériel sonore, peut-être aussi vers des formes neuves d'utilisation de nos appareils que nous ne faisons encore qu'entrevoir.

17, Ribaudes
2000 Neuchâtel

François Matthey

L'enseignement de l'espagnol à l'Université de Neuchâtel

Pour l'espagnol, nous n'avons fait qu'un genre d'expérience : automatismes grammaticaux, en complément à un cours pour débutants selon les méthodes traditionnelles. L'expérience a été tentée deux fois : tout d'abord, durant l'année 1963-64, avec des élèves de l'Ecole supérieure de Commerce (jeunes gens et jeunes filles de 17 ans environ, de langue maternelle française ou allemande, et étudiant l'espagnol comme langue facultative, en plus de l'allemand - ou du français - et de l'anglais); ensuite, pendant l'année universitaire 1964-65, avec des étudiants de diverses Facultés (étudiants de langue maternelle française, mais pour qui « sauf une exception » l'espagnol n'était pas non plus branche d'examen). Dans les deux cas, le cours se composait de deux heures de classe (grammaire - explications et "drill" -, vocabulaire, lecture, traduction) et d'une heure de laboratoire.

Cette expérience a été positive dans l'ensemble, et surtout instructive. C'était d'ailleurs là son but, avant tout : une